

Question 15 (traduit de l'anglais):

Nous prévoyons nous inscrire à l'appel d'offres A/O 2009-02 d'Hydro-Québec Distribution. Si nous soumissionnons sous différents noms de société (par exemple, la compagnie A est détenue par la société XYZ et soumissionne pour le projet communautaire 1 (25 MW), la compagnie B est aussi la propriété de la société XYZ et soumissionne pour le projet communautaire 2 (un autre 25 MW), et, etc.), doit-on présenter des formulaires d'inscription distincts pour chaque compagnie A, B ou peut-on simplement soumettre un formulaire d'inscription pour l'entreprise XYZ?

Réponse 15 :

Si les soumissionnaires désignés dans la question comme étant la compagnie A et la compagnie B sont filiales de la compagnie XYZ, Hydro-Québec Distribution permettra qu'un seul Formulaire d'inscription à l'appel d'offres soit soumis par l'entreprise XYZ.

Toutefois, comme indiqué dans la section 5.1 du Formulaire de soumission, chaque soumissionnaire devra décrire sa structure de propriété, et démontrer que sa société mère est, en fait, l'entreprise XYZ qui a soumis le Formulaire d'inscription.